



**Par Dominique BARREAU,**

**Chargé de mission à la Communauté de Communes  
du Libournais**

**Membre du Comité de Pilotage du Réseau Gens du Voyage**

« *Voleurs de poules, stationnements sauvages, dégradations, vols en tous genres* » : tels étaient les qualificatifs jadis employés dans les rubriques faits divers pour désigner les personnes « *issues de la communauté des Gens du*

*Voyage* ».

Si ces termes n'ont pas disparu totalement, d'autres s'y ajoutent maintenant fréquemment : « *scolarisation, insertion, accompagnement, droit commun, mais aussi prévention sanitaire, discrimination, habitat diversifié et même culture !* ». En bientôt dix ans, les mots ont changé. Cette Loi dite Besson II, encore ignorée par plus d'un responsable territorial sur deux, a eu un grand mérite. Un processus est maintenant enclenché et il est, je le pense, irréversible. De l'ignorance tacite au mieux ou d'une aversion réciproque savamment entretenue, à un dialogue intelligent et porteur de progrès, il y avait un fossé qu'un certain nombre de nos élus ont osé franchir. La peur, le manque de savoir, les préjugés ... ces craintes jadis plausibles sont derrière nous. Le seul obstacle persistant réside dans l'approche humaine de ce dossier.

**Aujourd'hui s'il y a volonté de bien faire, la réussite est au bout.**

Une nouvelle génération de techniciens est présente sur le terrain, les textes existent, et surtout le « savoir faire » est présent sur l'ensemble de notre territoire. Il suffit juste de le faire savoir ... d'échanger nos connaissances...

En organisant régulièrement des rencontres techniques sur les modes de gestion des aires et sur un accompagnement social nécessaire des familles, le Réseau Gens du Voyage démontre à la fois le besoin existant, (100 personnes inscrites à la dernière rencontre) et la réalité de nos capacités à réussir ces projets. De l'analyse globale de ces expériences réussies il se dégage plusieurs constantes. Il y a une nécessité à transcrire par des actions, les mots : droit commun, citoyenneté (droits et devoirs) et accompagnement des familles.

Le coordonnateur Gens du Voyage au sein des services de chaque préfecture est un élément moteur de la mise en œuvre des bonnes pratiques et d'une uniformisation des pratiques. Enfin sur chaque territoire, un élu de référence et un Monsieur Gens du Voyage (ou Madame) investi (e) d'une latitude de décision importante garantissent la réussite du projet. La coordination des actions transversales, partagées par l'ensemble des acteurs, et la mutualisation des compétences de chacun, contribuent à une réussite commune. Vous l'avez compris, nous sommes maintenant dans l'action, de nombreuses familles nous écoutent, nous confient leurs enfants.

Il est de notre devoir de bien faire. Le temps n'est plus à la réaction face à un problème, mais bien dans l'action préalable afin que celui-ci ne se présente pas. Nous devons être les acteurs de ce changement parce que c'est notre métier, mais surtout parce qu'il est intolérable de savoir, entre autres différences, que l'espérance de vie des Gens du Voyage est inférieure à la notre de quinze ans, qu'ils ont 10 fois, 100 fois plus de chance d'avoir la tuberculose que nous et qu'enfin il est dans la normalité qu'un enfant travaille dès l'âge de douze ans.

Le Réseau Gens du Voyage est à votre écoute, il se nourrit à la fois de vos questions et de vos réponses. Son action, votre action, est capitale. Le chemin est tracé, à nous de le rendre praticable.

Dominique BARREAU

La philosophie du Réseau Gens du Voyage repose sur l'échange de savoir-faire.

Pour le faire vivre, n'hésitez pas à nous envoyer vos témoignages.

Pour accéder au site :  
<http://www.reseau-gdv.net/>

Pour toute information concernant le Réseau Gens du Voyage :  
contactez [Magalie RAIMBAULT](#)  
Tel : 01 45 15 08 42

---

## Prochains Rendez-vous

### Les Rencontres 2009 du Réseau Gens du Voyage

- **Gens du voyage et Politiques de l'habitat** - le Mercredi 24 Juin à IDEAL Connaissances, Le Kremlin-Bicêtre.  
**(Le programme sera disponible prochainement. Pour faire part de vos expériences sur le sujet, [cliquez ici](#))**
- **L'insertion professionnelle des Gens du voyage** - le Mercredi 02 Décembre à IDEAL Connaissances, Le Kremlin-Bicêtre.
- **4e Journée Nationale des Gens du Voyage** - le Jeudi 22 Octobre au Sénat - Palais du Luxembourg

### Les Rencontres 2009 du Réseau Habitat-Logement

- **Quelles solutions de logement pour les personnes âgées et personnes handicapées ?** - le Jeudi 14 Mai à IDEAL Connaissances, Le Kremlin-Bicêtre.  
**(Pour télécharger le programme de cette journée et vous inscrire, [cliquez ici](#))**
- **Mise en œuvre du PASS-Foncier®** - le Mercredi 14 octobre à IDEAL Connaissances, Le Kremlin-Bicêtre.

*N.B. : Les dates et thèmes de formations sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'actualité.*

---

## Abonnement 2009

Vous avez la possibilité d'abonner votre collectivité à chacun des réseaux. Cet abonnement vous permet de faire participer **gratuitement jusqu'à 5 agents de votre collectivité à chacune des 3 Rencontres Techniques organisées dans l'année** par le réseau concerné. Par ailleurs cet abonnement vous ouvre droit à un tarif préférentiel à l'occasion des journées additionnelles organisées en cours d'année en fonction de l'actualité (**Exemple 2008 : Culture(s) des gens du voyages**) ou pour les événements nationaux auxquels est associé le réseau (**Exemple 2009 : 4e Journée Nationale des Gens du Voyage**).

Plus de 130 collectivités étaient abonnées au Réseau Gens du Voyage en 2008. Nous espérons que vous serez plus nombreux encore à nous rejoindre en 2009 et à venir partager votre expérience au cours des rencontres.

Afin de vous abonner, veuillez télécharger ci-dessous le bulletin correspondant à votre situation.

- [Conseil général adhérent à l'association Réseau IDEAL](#)
- [Conseil général non adhérent à l'association Réseau IDEAL](#)
- [Ville ou EPCI adhérent à l'association Réseau IDEAL](#)
- [Ville ou EPCI non adhérent à l'association Réseau IDEAL](#)
- [Service de l'Etat \(DDE, DDASS, CETE, etc.\)](#)
- [Association](#)

Pour les villes et EPCI de moins de 20.000 habitants, vous avez la possibilité de souscrire à un "pack formation". Cette offre vous permet de prendre part à 3, 5, 10 ou 15 formations au choix parmi l'ensemble des journées d'échange proposées par les réseaux d'IDEAL. Pour en bénéficier, reportez vous aux bulletins "Ville ou EPCI".

Pour prendre connaissance de l'ensemble des journées organisées par les réseaux d'IDEAL, vous pouvez [télécharger ici le catalogue 2009](#).

---

## **Les solutions du mois**

Les solutions du mois vous permettent de faire le point sur certaines contributions apportées sur le forum Gens du Voyage !

## **Synthèse des échanges : Réponses aux principales préoccupations des collectivités en matière d'habitat adapté**

Quelle(s) solution(s) d'habitat adapté choisir ? Comment la (les) choisir ? Qui doit gérer ces différents types d'habitat et comment ? Qui peut ou doit financer ces solutions d'habitat ? Quelle prise en compte des terrains d'accueil dans les documents d'urbanisme ? Retrouvez dans cette synthèse les pratiques recensées sur le Réseau Gens du Voyage ainsi que les principaux textes de référence. ([Cliquez ici pour accéder au document](#))

Pour rappel, la prochaine Rencontre Technique qui se tiendra le 24 juin aura pour thème « Gens du voyage et Politiques de l'habitat ». Le programme de cette Rencontre vous sera communiqué très bientôt.

## **Retours d'expériences : Quel accompagnement social des gens du voyage sur les aires d'accueil ?**

Suite à la Rencontre Technique « Quel accompagnement social des gens du voyage sur les aires d'accueil ? » organisée le 1er avril au Kremlin Bicêtre, retrouvez sur la Bibliothèque du Réseau Gens du Voyage les présentations réalisées par les différents intervenants de cette journée :

- [Le projet social sur les aires d'accueil d'Orléans – Val de Loire – ADAGV 45](#)
- [En Gironde, une démarche partenariale pour améliorer la relation au territoire des gens du voyage – CAF 33, ADAV 33, Conseil Général 33, Communauté de Communes du Libournais](#)
- [La place de l'accompagnement social dans les schémas départementaux – Préfecture de Charente-Maritime](#)

**NB : Vous avez réalisé des documents (règlements intérieurs, conventions de délégation, bilans, cahiers des charges,...) que vous souhaitez partager, n'hésitez pas à les transmettre par courrier ou mail à [Magalie RAIMBAULT](#)**

---

## Brèves

### Discriminations à l'égard des gens du voyage : la HALDE souligne une violation des droits de l'Homme



OUVERT  
A TOUS

Dans sa délibération du 6 avril 2009, la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) relève les principales discriminations dont sont victimes les gens du voyage en France, que ce soit du fait de la réglementation spécifique dont ils sont l'objet, ou en raison de pratiques individuelles.

Concernant le droit d'accès au vote – un délai de trois ans de rattachement à la même commune est imposé aux gens du voyage contre six mois pour les autres citoyens – la Haute Autorité juge que cette discrimination « *ne repose sur aucune justification objective* » et recommande de réformer l'article 10 de la loi de 1969. Une redéfinition des conditions de délivrance et de suivi du carnet de circulation est également souhaitée face aux « *moyens disproportionnés de contrôle* » mis en place.

Dans le cadre de l'obligation de scolarisation de tous les enfants jusqu'à 16 ans, une évaluation du taux de scolarisation des enfants du voyage est demandée au ministre de l'Éducation et l'Association des Maires de France est appelée à avertir ses membres du délit qui consiste à refuser la scolarisation d'un enfant du voyage présent sur le territoire communal.

La HALDE note enfin que presque vingt ans après l'adoption de la première loi « Besson », la réalisation d'aires d'accueil aménagées est loin d'être effective dans toutes les communes de plus de 5 000 habitants. « *Il incombe désormais à l'Etat de faire usage des pouvoirs que la loi lui confère* » : la Haute Autorité souhaite être informée dans un délai de six mois des suites données à ses recommandations.

Pour retrouver la délibération de la HALDE dans la bibliothèque, [cliquez ici](#)

---

### Impulser une dynamique de promotion de la santé : le Guide de recommandations « Santé et Gens du Voyage »

#### **Faites-nous part de vos expériences en matière de santé des Gens du Voyage !**



Le Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS (RFVS), créé en 1987 peu de temps après le lancement par l'OMS du projet Villes-Santé, compte aujourd'hui 1300 Villes-Santé dans 30 pays de la région Europe de l'OMS. 66 villes font partie du réseau français.

Le RFVS a pour objet de soutenir et développer la coopération entre des villes qui ont la volonté de développer des politiques proactives en matière de santé. Ces politiques se fondent sur une définition positive et très large de la santé qui la situe bien au-delà de l'absence de maladie.

Le projet « Santé des Gens du Voyage » du RFVS fait l'objet d'une convention avec le Ministère de la Santé. Il s'agit d'un partenariat permettant une meilleure connaissance de ce public spécifique, particulièrement défavorisé en termes de santé, et renforçant la cohérence locale des politiques publiques de santé menées dans sa direction. L'objectif est de capitaliser, sur l'ensemble du territoire, les connaissances relatives à l'état de santé de ce public dans le but de produire un guide pour les municipalités.

Ce guide proposera de faire le point sur l'état de santé des gens du voyage, leurs représentations de la santé et leur accès aux soins. Des expériences menées à ce sujet dans les collectivités seront présentées et des recommandations seront formulées. Objectif : améliorer la santé en agissant aussi sur les « déterminants » de la santé : conditions de vie (logement, nourriture, transports, etc.), conditions de travail, qualité de l'environnement physique et social...

Le Réseau Gens du Voyage a souhaité soutenir cette initiative et, dans ce contexte, **nous recherchons tout retour d'expérience en lien avec la thématique précitée**. Nous comptons sur l'implication de tous les utilisateurs de notre communauté professionnelle pour apporter solutions et recommandations.

Pour apporter votre contribution, [cliquez ici](#) ou contactez Magalie RAIMBAULT au 01.45.15.08.42 ou [m.raimbault@idealconnaissances.com](mailto:m.raimbault@idealconnaissances.com)

---

## **Appel à témoins**

Les questions suivantes ont été posées sur le forum et demandent un complément d'information. Merci de vos contributions.

### **Cahier des charges pour une aire d'accueil de 5 places**

Une Communauté de communes doit très prochainement ouvrir une aire d'accueil pour les gens du voyage en délégation de service public. Elle recherche des exemples de cahiers des charges pour une aire de 5 places avant de lancer l'appel d'offres. Avez-vous ce type de documents pour aider à la création de cette aire? Merci d'avance pour vos réponses.

**[Abonnés au Réseau GDV, apporter votre témoignage en ligne](#)  
Non abonnés, répondre [par mail](#)**

### **Durée de stationnement**

Bonjour, le règlement de notre aire d'accueil prévoit une durée de stationnement de 3 mois avec possibilité de prolongation pour la scolarisation des enfants. Ce règlement est lu avec les voyageurs lors de leur arrivée, signé par le chef de famille. Les voyageurs tentent de plus en plus de "négocier" la durée de stationnement, et entendent mal la règle des 3 mois. La plupart des familles actuellement sur l'aire ont obtenu l'autorisation de rester jusqu'à la fin de l'année scolaire. Sur les aires d'accueil que vous gérez, quelle durée de "sortie " de l'aire demandez-vous aux familles avant de leur permettre de revenir sur l'aire? Quelles solutions avez-vous envisagées pour éviter la "sédentarisation" sur une aire d'accueil? Merci de vos avis et conseils. Cordialement.

**[Abonnés au Réseau GDV, apporter votre témoignage en ligne](#)  
Non abonnés, répondre [par mail](#)**

### **Installation téléphonique "voyageurs"**

Bonjour. Régulièrement sur les aires, des voyageurs, travaillant notamment dans le bâtiment, demandent à pouvoir avoir une ligne téléphonique pour gérer les relations avec leurs clients. Avez-vous sur vos aires, des installations téléphoniques individuelles pour les voyageurs? Comment cela est-il géré? Quelles sont les démarches à mettre en place avec France Télécom? Cordialement.

[Abonnés au Réseau GDV, apporter votre témoignage en ligne](#)  
Non abonnés, répondre [par mail](#)

**3 pages simples à renseigner pour une enquête dont nous vous transmettrons les résultats**

Bonjour. Nous avons souhaité lancer une enquête sur la façon (régie/DSP/Marchés...) dont les aires sont gérées un peu partout en France, afin de mutualiser les connaissances des uns et des autres. Nous vous remercions par avance de remplir ce petit questionnaire. Nous établirons une synthèse des réponses obtenues, que nous vous retransmettrons par l'intermédiaire du Réseau Idéal. Bonne journée à tous et merci de votre participation.

Pour télécharger le questionnaire, [cliquez ici](#).

Pour le renvoyer par mail, [cliquez ici](#)

**Recherche d'expériences concernant l'alphabétisation des gens du voyage**

Bonjour. Une association souhaite mettre en place une action concernant l'alphabétisation des gens du voyage. Avez-vous déjà réalisé des actions de ce type? Connaissez-vous des collectivités ayant travaillé sur ce sujet? Merci de vos réponses, bien cordialement.

[Abonnés au Réseau GDV, apporter votre témoignage en ligne](#)  
Non abonnés, répondre [par mail](#)

## **Actualités**

### **Gens du voyage : «le paradoxe de citoyens européens vus comme des étrangers de l'intérieur»**

Source : [Libération.fr](#) 28/04/2009

L'anthropologue Frédéric Le Marcis anime depuis hier un colloque de trois jours à Bordeaux 2 sur la représentation du «gitan» à travers l'Europe et le rejet global lié à cette stigmatisation. Quel est l'objet de ce colloque ? Nous nous sommes intéressés aux populations identifiées comme manouches, tziganes, gens du voyage, ou Rroms, parce qu'ils [...]

[Lire l'article](#)

### **A Nantes, l'angoisse des Roms menacés d'expulsion après quatre années de campement**

Source : [Lemonde.fr](#) 18/04/2009

Sur le site de Sainte-Luce, à Nantes, des familles roms se préparent à la fermeture du terrain sur lequel ils vivent depuis quatre ans. Comme chaque année après la trêve hivernale, les expulsions de Roms se multiplient en France. A Sainte-Luce, la désillusion pour les dix-huit familles auxquelles la mairie avait prêté le [...]

[Lire l'article](#)

### **Le peuplement rom en Europe**

Voici une infographie recensant la population rom en Europe, publiée sur le site [Le Monde.fr](#) le 8 avril.

[Lire l'article](#)

### **8 avril, Journée Mondiale du peuple Rom**

A l'occasion de la Journée Mondiale du peuple Rom, le Collectif du 8 avril organise, du 3 au 10 avril, la Semaine de la Culture Romani. Musique, théâtre, expositions, tables rondes - débats, projections de films et bien d'autres activités se suivront pour une semaine riche, qui se veut représentative de la diversité du monde rom. Pour [...]

[Lire l'article](#)

### **Gens du voyage : des associations s'élèvent contre les coupures d'électricité**

Avec, pour l'année 2008, une augmentation de 110 % de ses interventions en faveur de familles vivant dans des caravanes privées d'électricité, l'Association nationale des gens du voyage catholiques (ANGVC) tire la sonnette d'alarme. «L'habitat caravane n'étant pas reconnu comme un logement, il n'est pas protégé par la trêve hivernale et nous devons évoquer des [...]

[Lire l'article](#)

### **Michèle Alliot-Marie annonce une circulaire sur la révision des schémas départementaux d'accueil**

"Une circulaire donnera aux préfets des consignes pour établir le diagnostic préalable à la révision des schémas départementaux et à la détermination des actions à entreprendre", a expliqué la ministre de l'Intérieur Michèle Alliot-Marie, en réponse à la question écrite d'un sénateur, jeudi 29 janvier. Cette circulaire sera prise en application des recommandations du sénateur [...]

[Lire l'article](#)

Pour tout renseignement sur le Réseau Gens du Voyage et ses Rencontres,  
contactez Magalie RAIMBAULT au 01 45 15 08 42 ou par [e-mail](#)

[Cliquez ici](#) pour vous désabonner ( [m.raimbault@idealconnaissances.com](mailto:m.raimbault@idealconnaissances.com) )